

**DUEF B1**  
Diplôme universitaire  
d'études françaises

# Livret d'accueil de l'étudiant.e



## Sommaire

02	PRÉSENTATION DU DELCIFE	05	DESCRIPTION DES COURS
02	SCOLARITÉ/ACCUEIL	06	OPTIONS
03	INSCRIPTIONS	06	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
03	LA MAISON DES LANGUES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES	08	CONDITIONS D'ADMISSION À L'UNIVERSITÉ
03	SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLES	09	LES DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE DES LANGUES
03	RÉSUS	09	INFORMATIONS UTILES
04	CALENDRIER	10	LEXIQUE
04	ENSEIGNEMENTS	11	PLAN

# Bienvenue au Delcife !

## Présentation du Delcife

Le Département d'enseignement de la langue, de la culture et des institutions françaises aux étrangers (Delcife) est un centre affilié à l'Association des directeurs de centres universitaires d'enseignement du français pour les étrangers (ADCUEFE)   
[www.campus-fle.fr/](http://www.campus-fle.fr/)

Il dispense depuis 1978 des cours de langue, de méthodologie universitaire et de civilisation françaises au sein de l'UPEC. Localisé dans un bâtiment neuf, la Maison des langues et des relations internationales, il bénéficie d'équipements de qualité.

**Directeur :**  
GUILLAUME GARÇON

**Responsable administrative :**  
KATERYNA VERLAN

**Gestionnaire de scolarité :**  
SANDRINE GRANDBOIS

## SCOLARITÉ/ACCUEIL

**Maison des langues et des relations internationales**  
**(Campus Mail des Mèches à Créteil)**  
rez-de-chaussée, bureau 014  
01 82 69 48 70  
[delcife@u-pec.fr](mailto:delcife@u-pec.fr)

### ▶ **Horaires d'ouverture aux étudiant.e.s**

Lundi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h  
et de 13h30 à 16h.  
Vendredi de 13h30 à 15h30.

### ▶ **Rôle de votre scolarité**

- Vous accompagner dans la phase d'inscription ;
- Fournir des informations sur les emplois du temps, les salles, les examens, les résultats d'examens ;
- Éditer des certificats de scolarité et des certificats d'assiduité.

Les certificats d'assiduité pour la Préfecture seront préparés par la gestionnaire de scolarité du Delcife avant les dates de renouvellement de visa. Pensez à venir les chercher à l'avance au bureau 014 pendant les horaires d'ouverture.

**Attention :** À certaines périodes, l'ouverture de la scolarité peut être restreinte. Ne venez pas au dernier moment si vous avez besoin d'un document ou d'un renseignement important.

## Inscriptions

Vous avez passé les tests de français et vous connaissez à présent votre niveau d'admission. Encore deux étapes avant d'être définitivement inscrit.e.

### L'inscription pédagogique

Sa date varie selon votre niveau d'admission. Elle a lieu à la Maison des langues et des relations internationales, bureau 014.

- vous choisissez votre emploi du temps ;
- vous recevez un dossier administratif à remplir chez vous (n'oubliez pas de joindre les pièces demandées) ;
- vous obtenez un rendez-vous avec le service des inscriptions (SIOE) pour procéder à votre inscription administrative.

### L'inscription administrative

**Présentez-vous au service des inscriptions : Service inscription et organisation des études (SIOE)**

Campus Centre  
61, av. du G<sup>al</sup>-de-Gaulle à Créteil  
Bâtiment i, niveau dalle

#### Avec :

- votre dossier complet (remis lors de l'inscription pédagogique) ;
- l'autorisation d'inscription ;
- le montant total de vos frais de scolarité (chèque non rempli ou carte bleue uniquement).

#### Le service des inscriptions vous remettra :

- votre carte d'étudiant.e ;
- 3 certificats de scolarité (*à ne pas utiliser pour la Préfecture*) ;
- 2 bulletins de versement des droits et adhésions universitaires ;
- 1 attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale des étudiant.e.s ;
- 1 identifiant pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'université.

## La Maison des langues et des relations internationales

### Localisation des salles et des structures

#### Rez-de-chaussée 001 à 015 :

le Delcife, la Direction des relations internationales (DRI) et le département langues étrangères appliquées (LEA).

#### 1<sup>er</sup> étage :

Service formation continue d'anglais.

#### 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages :

Salles de cours et salles multimédias.

L'accès aux étages se fait par l'escalier central. Si vous souffrez d'un handicap (ponctuel ou permanent), demandez une carte d'ascenseur à votre scolarité, bureau 014.

## Sécurité sociale et mutuelles

L'affiliation au régime étudiant.e de sécurité sociale est obligatoire si vous avez moins de 28 ans. Le montant est à régler au moment du paiement des frais de scolarité. Cette cotisation permet le remboursement total ou partiel des frais de santé engagés (médecins, soins, hospitalisation, médicaments). Pensez à déposer l'attestation délivrée par le SIOE à l'organisme que vous avez choisi (Smerep ou LMDE) pour être sûr d'être remboursé.e.

**INFOS +** <http://vosdroits.service-public.fr>

## Résus

Réseau universitaire de santé de l'UPEC. Ce dispositif vous offre un accès facilité aux soins et un suivi médical de qualité à moindre coût.

**INFOS +** [www.u-pec](http://www.u-pec) > **Etudiant** > **Santé-RÉSUS**

# Calendrier

## 1<sup>er</sup> semestre

**13 semaines de formation**  
**+ 1 semaine d'examens**

### A la fin du 1<sup>er</sup> semestre

**Attention :** Si vous changez de niveau entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> semestre, vous devez prendre contact avec la scolarité du Delcife pour indiquer si vous souhaitez vous réinscrire. Vous devrez être présent.e le jour des inscriptions pédagogiques du 2<sup>nd</sup> semestre. Vous n'aurez pas besoin de passer les tests de janvier, il sera tenu compte de vos résultats à l'examen (voir modalités du contrôle des connaissances page 6).

## 2<sup>nd</sup> semestre

**13 semaines de formation**  
**+ 1 semaine d'examens**

### A la fin du 2<sup>nd</sup> semestre

Vous voulez vous réinscrire pour la rentrée suivante, vous devez remplir la fiche de vœux lors des examens et être présent.e le jour des inscriptions pédagogiques du 1<sup>er</sup> semestre (septembre). Votre place ne sera pas réservée tant que vous n'aurez pas réglé les frais d'inscription. Vous n'aurez pas besoin de passer les tests de septembre, il sera tenu compte de vos résultats à l'examen.

### Pour connaître les dates des inscriptions et autres informations

#### Consultez :

- les tableaux d'affichage du Delcife ;
- le site internet [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Etudiant international > Apprendre le français ;
- votre scolarité.

 [facebook.com/delcife.upec](https://www.facebook.com/delcife.upec)

## Vacances

**Consultez le tableau d'affichage de votre scolarité.**

- Automne : fin octobre
- Fin d'année : 2<sup>e</sup> quinzaine de décembre
- Hiver : en février
- Printemps : en avril

## Jours fériés

- Toussaint : 1<sup>er</sup> novembre
- Armistice de 1918 : 11 novembre
- Lundi de Pâques
- Fête du travail : 1<sup>er</sup> Mai
- Victoire de 1945 : 8 mai
- Jeu de l'Ascension
- Lundi de Pentecôte

---

# Enseignements

Ils portent sur la langue française, les techniques de travail universitaire et la civilisation française. Sauf indication contraire, chaque cours dure 1h30. Les étudiant.e.s ont droit au maximum à 20 heures de formation par semaine, y compris les sorties culturelles.

## Bloc fondamental

- Grammaire -Temps : conjugaison et usage des temps
- Grammaire-Syntaxe : construction des phrases
- Expression écrite
- Argumentation écrite
- Compréhension de l'écrit et vocabulaire
- Expression orale
- Compréhension de l'oral
- Actualité française
- Au choix : culture ou Histoire de France

### Options

(2 au choix et en fonction des places disponibles)

- Phonétique
- Lecture suivie
- Atelier d'orientation universitaire
- Orthographe
- Radio FLE
- Entraînement TCF niveau 1.2.3 (A1 à B1)

### Sorties culturelles

- Inscription chaque semaine sur le panneau d'affichage de la MLRI  
*(Offre variable selon les semestres)*

---

## Description des cours

### Grammaire-Temps

Révision des conjugaisons  
Entraînement à l'utilisation des temps.

### Grammaire-Syntaxe

Exposé systématique sur la grammaire française : phrases complexes, expression des rapports logiques, connecteurs, cohérence textuelle et tout autre objet qui apparaît comme non maîtrisé par les étudiant.e.s ;

### Expression écrite

Approfondissement, à partir de textes variés (œuvres littéraires, articles de journaux, dépêches AFP, synopsis de film...), de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe. Application dans des exercices d'écriture.

### Argumentation écrite

Initiation à la rédaction universitaire : savoir dégager une problématique ou un sujet de réflexion à partir d'un document iconographique ou textuel tiré de la presse, différencier un exemple d'un argument et pouvoir les organiser de manière logique.

Elaboration d'un plan pour introduire, développer, ou conclure un exposé oral ou écrit. (par exemple: tout d'abord, puis, enfin ...).

### Compréhension de l'écrit et vocabulaire

Entraînement à la lecture sans recourir systématiquement au dictionnaire. Travail oral puis écrit, sous la forme de réponses rédigées à des questions ouvertes ou fermées. Travail sur le lexique.

### Expression orale

Commentaires d'images. Débats sur des sujets variés. Début d'entraînement à l'exposé « à la française ». Remédiation aux erreurs de grammaire et acquisition de vocabulaire. Correction phonétique.

### Compréhension de l'oral

Compréhension globale et détaillée. Entraînement aux épreuves des examens et tests de FLE.

### Actualité française

Ce cours a pour but de faire comprendre l'actualité, notamment française. Selon les supports (journaux, émissions de radio ou télévisées), la compréhension de l'écrit ou de l'oral est travaillée. Les sujets sont expliqués dans leur contexte historique et sociologique. Les étudiant.e.s sont ensuite invité.e.s à débattre.

### Culture

Connaissances géographiques, historiques, sociales, artistiques et littéraires essentielles pour comprendre la société française actuelle et se préparer à suivre des cours dans une université française.

### Histoire de France

Présentation des grandes lignes de l'Histoire de France afin de mieux comprendre l'actualité et la mentalité française et de se préparer à suivre des cours dans une université française.

# Options

## Phonétique

Correction phonétique selon les problèmes rencontrés par les étudiant.e.s. Entraînement à la prosodie : rythme des phrases, lecture de textes.

## Lecture suivie

Lecture d'une ou plusieurs oeuvres complètes accessibles au niveau B1. Des précisions sont données sur l'auteur et le contexte historique. Méthodes de lecture pour dépasser les difficultés liées au vocabulaire inconnu. Discussion sur les idées et le style pour qu'un climat agréable soit présent tout au long des séances. Si le livre s'y prête, des saynètes peuvent être jouées pendant le cours.

## Atelier d'orientation universitaire

Elaboration de votre projet d'études en France, en fonction de votre formation préalable et de vos objectifs. Recherche documentaire, rédaction de CV et lettre de motivation. Technique d'entretien.

## Orthographe

Entraînement à l'orthographe lexicale et grammaticale selon les problèmes rencontrés par les étudiant.e.s, en lien étroit avec la phonétique.

## Radio FLE

Travail sur les compétences sociolinguistiques et interculturelles à travers un projet média : une web radio. Expression écrite et orale, travail en équipe, éducation aux médias numériques, autonomie et engagement, découverte authentique des médias par la pratique : écriture, enregistrement, montage, mixage, diffusion et promotion. L'organisation du travail tiendra compte des différents niveaux des étudiant.e.s qui seront invité.e.s à sortir de la classe pour assurer des reportages, des interviews ...

## Entraînement TCF niveau 1.2.3

Familiarisation avec des tests utiles pour attester du niveau de français à l'entrée d'une université française : compréhension de l'oral, structures de la langue, compréhension et

expression écrites. Entraînement aux différentes épreuves en temps limité. Auto-évaluation de l'étudiant.e d'après les résultats obtenus.

## Sorties culturelles

Sorties et rallyes (jeux par équipe) proposés par des enseignant.e.s du Delcife. Par exemple le Quartier latin, les Galeries Lafayette, l'île Saint-Louis et le Marais, le Centre Georges Pompidou, le Montmartre d'Amélie Poulain, ... Inscription spécifique pour chaque sortie.

# Contrôle des connaissances

Le DUEF B1 atteste que l'étudiant.e a acquis le niveau B1 « utilisateur indépendant, niveau seuil », tel que le définit le Cadre Commun de Référence pour les Langues du Conseil de l'Europe. Ce diplôme d'université est conforme aux certifications homologuées par l'ADCUEFE.

[www.campusfle.fr](http://www.campusfle.fr)

## Nature des épreuves

Le contrôle des connaissances comprend une part de contrôle continu et une part d'examen final (voir tableau page 7).

## Extraits du règlement de l'université

### Le contrôle continu

- Consiste en une série d'épreuves réparties tout le long du semestre.
- Peut être effectué sous forme d'interrogations écrites ou orales, de devoirs, d'exposés, etc., selon la libre appréciation de l'enseignant.e.
- Peut ne pas être annoncé et ne concerner que quelques étudiant.e.s du cursus.
- Évalue une partie de l'enseignement.
- Ne fait pas l'objet de convocation.
- A lieu pendant les heures de cours.
- Votre présence est obligatoire.
- Une absence est sanctionnée par un 0/20.

Matières	Coefficients	Contrôle continu		Examen Terminal	
		Écrit %	Oral %	Écrit %	Oral %
Grammaire	2	50 %		50 %	
Expression écrite + Argumentation	3	50 %		50 %	
Compréhension écrite	2			100 %	
Expression orale	2				100 %
Compréhension orale	2	50 %		50 %	
Actualité française	2			100 %	
Culture ou Histoire de France	2	100 %			

**Les résultats des examens seront affichés sur les panneaux prévus à cet effet.**

Admis.e	Note au-dessus de 10
Ajourné.e	Non reçu.e, note en-dessous de 10
Défaillant.e	Non présent.e aux examens
Mention Passable	Note comprise entre 10 et 11,99
Mention Assez bien	Note comprise entre 12 et 13,99
Mention Bien	Note comprise entre 14 et 15,99
Mention Très bien	Note au-dessus de 16

### L'examen

- Correspond à une évaluation de l'ensemble d'un semestre et consiste en une épreuve identique pour tous les étudiant.e.s d'un même cursus.
- Fait l'objet d'un affichage au minimum 15 jours avant le début des épreuves, précisant la date, l'horaire, la durée et le lieu de chaque épreuve.
- Est organisé en plus des 13 semaines de cours.
- Garantit l'anonymat des copies.

### Déroulement des épreuves

- Seul.e.s les étudiant.e.s inscrit.e.s administrativement dans un niveau et ayant payé les frais de scolarité peuvent participer aux examens.
- Vous devrez vous présenter avec votre carte d'étudiant.e et une pièce d'identité.
- Vous devrez signer la liste de présence.
- Vous ne pourrez conserver avec vous que le matériel autorisé pour l'épreuve. Les sacs seront déposés à l'entrée de la salle.

Les téléphones portables seront éteints et rangés dans vos sacs, prévoir une montre.

- Vous devrez vous présenter ¼ d'heure avant le début de l'épreuve. Une fois le sujet distribué, vous ne pourrez plus entrer dans la salle.
- Lorsqu'une épreuve dure 1 heure au maximum, vous n'êtes pas autorisé.e à partir avant la fin de l'épreuve. Lorsque celle-ci dure plus d'1 heure, aucun.e étudiant.e ne peut sortir avant la fin de la 1<sup>re</sup> heure.
- La remise des copies aux surveillant.e.s est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.
- Les copies écrites au crayon à papier ne seront pas corrigées.
- Les étudiant.e.s doivent rester silencieux.euses pendant les examens.

### Fraude aux examens

Les étudiant.e.s soupçonné.e.s de fraude, de tentative de fraude ou de trouble à l'ordre public sont présenté.e.s à la section disciplinaire de l'université.

### Délibération du jury

Le jury délibère à partir des résultats obtenus par les étudiant.e.s en contrôle continu et en examen terminal à condition qu'ils/elles aient été assidu.e.s dans les cours. Tout.e étudiant.e qui a la moyenne (10/20) à l'ensemble des épreuves obtient le diplôme, et peut s'inscrire dans le niveau supérieur. Le jury est souverain. Ses décisions sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreurs matérielles. Celles-ci doivent être signalées dès l'affichage des résultats, pour correction éventuelle.

### Proclamation des résultats

À l'issue de la délibération, les procès-verbaux définitifs signés par le président du jury sont affichés. Les étudiant.e.s ont droit à la communication de leurs notes. Une date leur sera communiquée pour la consultation des copies et pour un entretien éventuel avec l'un des membres du jury.

### Conditions de redoublement

Les étudiant.e.s ayant obtenu une moyenne de moins de 10/20 sont admis.e. à redoubler à condition d'avoir été assidu.e.s dans les cours.

---

## Conditions d'admission à l'université

### Admission en Licence 1

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de l'université :

**[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)** > *Etudiant international*  
> *Candidature individuelle* > *Candidatures en 1<sup>ère</sup> année*

### Admission en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année de licence et en master

Vous avez commencé vos études supérieures et souhaitez les poursuivre en France. Vous pouvez, en fonction des études que vous avez déjà faites et/ou des diplômes déjà obtenus, solliciter votre admission dans une formation supérieure.

L'établissement dans lequel vous souhaitez étudier est le seul habilité à valider votre formation antérieure.

**INFOS +** Pour authentifier un diplôme obtenu dans votre pays :  
**<http://www.ciep.fr/enic-naric-france>**  
(4 à 6 mois de délai)

L'UPEC prend en compte les diplômes du CIEP, de l'Alliance française, de la CCIP ainsi que ceux du Delcife.

Le DUEF B1 et le DUEF B2, délivrés par le Delcife, peuvent entrer dans la composition d'un dossier d'équivalence. Cela ne signifie pas que votre admission est assurée, cela dépend du niveau et du contenu de vos diplômes, de l'adéquation de votre demande avec la formation proposée par l'université, et du nombre de places.

**INFOS +** Retirer un dossier sur le site internet de l'UPEC. Consulter le site de l'UPEC : **[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)** > Formations

**Attention :** Certaines filières demandent un test en anglais  
*Test spécifique en gestion et comptabilité (SCORE)*

Les démarches sont longues. Demandez conseil à vos enseignant.e.s d'atelier d'orientation universitaire et au SCUIO pour définir votre projet d'études et rédiger votre lettre de motivation. La spécialité que vous demandez en master doit être la suite logique de vos études de licence. Quand vous demandez un master, candidatez aussi en licence 3. Vous limiterez ainsi le risque de refus.

---

## Les dispositifs d'apprentissage des langues

Pour progresser en français en dehors des cours, l'UPEC vous propose :

- des ateliers de conversation. Animés par des étudiant.e.s internationales.aux dans leur langue maternelle, ces ateliers vous permettront d'améliorer votre expression orale dans une ambiance détendue et ludique;

- une plateforme d'apprentissage en ligne, Eprel-langues, via Rosetta Stone. Ce logiciel, accessible gratuitement 7 jours/7 et 24h/24 vous propose 7 langues en autoformation : allemand, anglais, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien et néerlandais.
- des tandems bilingues pour échanger en face à face ou à distance avec un.e étudiant.e natif.ve d'une autre langue. Travail en autonomie avec des objectifs culturels à définir entre les deux étudiants de l'UPEC.

**INFOS +** [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Etudiant > Etudes et scolarités > Langues

## Informations utiles

### La carte étudiant.e multiservices

Délivrée au moment de votre inscription, elle vous permet :

- d'avoir accès aux bibliothèques, aux salles informatiques et aux restaurants
- d'effectuer des impressions et photocopies dans les BU et salles informatiques
- de bénéficier de réductions sur les places de cinéma, entrées de musées, etc.

### Accès à EPREL, la plateforme de cours en ligne

Pour accéder à cette plateforme gratuite, vous devez tout d'abord activer votre compte étudiant.e.

#### La procédure :

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Etudiant > Services numériques > Activer mon compte

- ⊖ Cliquez sur "Connaissance" pour accepter la charte informatique de l'UPEC ;
- ⊖ La charte du bon usage des moyens informatiques de l'UPEC apparaît ;
- ⊖ Revenez à la page précédente et cochez "j'accepte sans réserve la charte informatique de l'UPEC" ;
- ⊖ Cliquez sur "Continuer" ;
- ⊖ Remplissez les champs en vous aidant des informations accessibles à partir de l'icône ? ;
- ⊖ Mémo-risez bien le mot de passe choisi.

Vos identifiant et mot de passe seront les mêmes pendant toute la durée de vos études à l'UPEC. Ils sont valables pour l'ensemble des services numériques proposés par l'université.

### L'informatique en libre-service

Des salles informatiques en libre-service sont à votre disposition sur présentation de votre carte d'étudiant.e. Vous pouvez emprunter un ordinateur portable et imprimer des documents.

#### Les plus proches :

UFR de Sciences économiques et de gestion, salles 204 et 205, 2<sup>e</sup> étage.

*Du lundi au vendredi de 9h à 18h.*

### Les bibliothèques universitaires (BU)

Votre carte d'étudiant.e vous permet d'accéder aux 12 bibliothèques de l'UPEC.

Les plus proches de la Maison des langues et des relations internationales (MDLRI) :

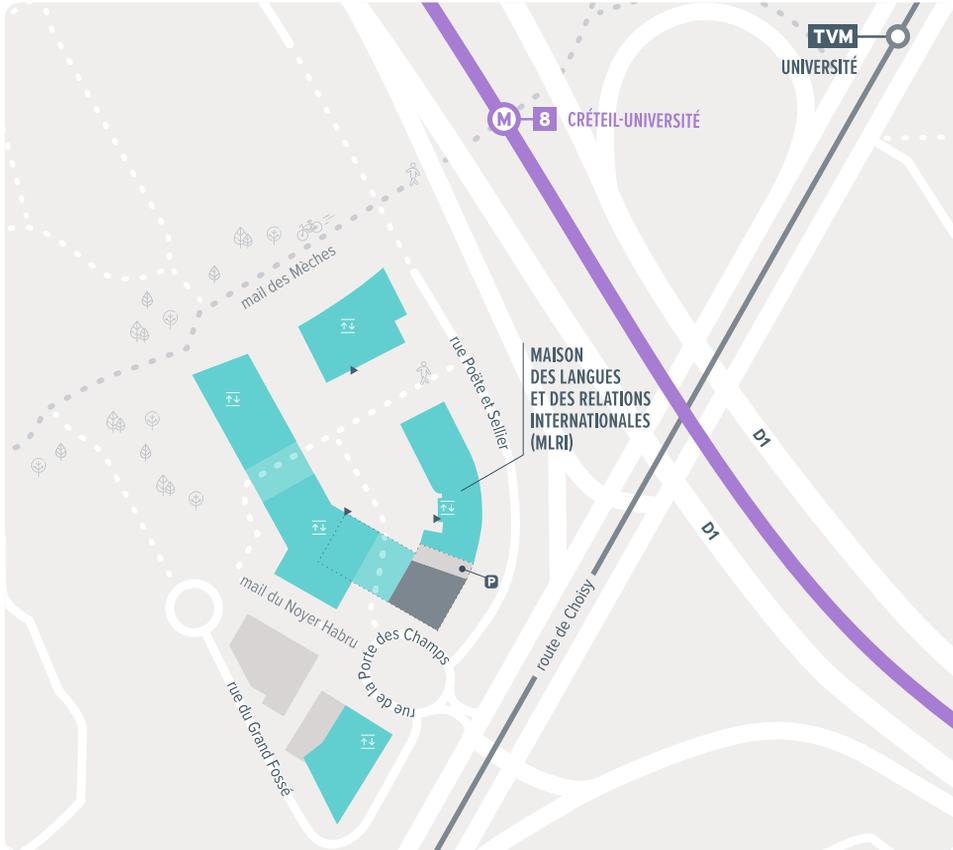
- **la BU de l'UFR de Sciences économiques et de gestion (juste en face de la MDLRI).**  
*Salles de lecture : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Ouvrages de français langue étrangère.*
- **la BU de Campus Centre**  
*Salles de lecture : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30.*

Vous pourrez entre autres consulter et emprunter à la BU de Campus Centre (section 84), et à la BU de l'UFR de Sciences économiques et de gestion, des manuels de FLE, des Cd-Rom, des livres en français facile, des DVD de films français.



## Créteil Campus mail des Mèches

► rue de la Porte des Champs — 94000 Créteil



**Retrouvez**  
tous les plans d'accès de l'UPEC sur :

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) ► **Plans d'accès**  
ou avec le Flashcode ci-contre



---

## **DELCIFE**

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne**

Rue Poète et Sellier

94000 Créteil

Tél. 01 82 69 48 70

***delcife@u-pec.fr***



UNIVERSITÉ  
PARIS-EST CRÉTEIL  
VAL DE MARNE